



Ais-je des droits sur un écrit de ma directrice?

Par **lymphocyte01**, le **06/09/2008** à **18:49**

Bonjour,

Dans mon ancienne société, la présidente n'a pas voulu suivre les engagements pris et écrits par l'ancienne directrice.

Ce qui m'a obligé à poser ma démission, ce qui entraîne pour moi une perte nette d'environ 22 000 euros.

Que puis-je faire?

Cordialement.